



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Ship Construction, Refit and Related
Services/Construction navale, Radoubs et services
connexes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Classe Halifax Grues Marin	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-156383/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-156383	Date 2018-07-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MC-033-26914	
File No. - N° de dossier 033mc.W8482-156383	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-08-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Davies, Neil	Buyer Id - Id de l'acheteur 033mc
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0865 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 001 de l'invitation à soumissionner est publiée pour:

1. Fournir une version révisée de l'annexe K critères d'évaluation techniques obligatoires et de l'annexe L critères d'évaluation techniques cotés. Les révisions sont indiquées en texte rouge.
-

1. À l'annexe K Critères d'évaluation techniques obligatoires

SUPPRIMER: Dans son intégralité

INSÉRER: Annexe K Critères d'évaluation techniques obligatoires révision 1 (voir pièce jointe)

2. À l'annexe L Critères d'évaluation techniques cotés

SUPPRIMER: Dans son intégralité

INSÉRER: Annexe L Critères d'évaluation techniques cotés révision 1 (voir pièce jointe)

Tous les autres termes et conditions demeurent les mêmes.

ANNEXE K
CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

Le processus de conformité des soumissions par étapes s'appliquera seulement aux critères techniques obligatoires indiqués par l'exposant (SE). Les critères techniques obligatoires non affectés de l'exposant (SE) ne seront pas assujettis au processus de conformité des soumissions par étapes.

Élément N°	Critères	Conforme		Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
		Oui	Non	
O1	<p>Le soumissionnaire doit prouver qu'il a conçu et construit trois (3) différents systèmes de grues à flèche articulée électro-hydrauliques extracôtées au cours des dix (10) dernières années.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand les grues ont été installées, en plus d'indiquer le client, la portée générale du projet, les courbes de levage des grues et la charge maximale admissible des grues.</p>			
O2 ^(SE)	<p>Le soumissionnaire doit prouver qu'il a de l'expérience en conception, en construction et en mise en service d'au moins une (1) grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtée, attestée par une société de classification, pouvant lever des personnes et lever pas moins de 75 % de la charge maximale admissible de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus au cours des dix (10) dernières années.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, qui était le client, quelle était la portée générale du projet, quelles étaient les courbes de levage de la grue, quelle était la charge maximale admissible de la grue et quelles étaient les attestations de classification.</p>			
O3 ^(SE)	<p>Le soumissionnaire doit prouver qu'il a construit une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtée de dimensions maximales ne dépassant pas :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Hauteur – 3,2 mètres;2. Longueur longitudinale – 3,2 mètres;3. Largeur transversale – 2,1 mètres;4. Diamètre du socle – 1,2 mètre.			

Élément N°	Critères	Conforme		Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
	<p>Une grue conforme doit être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère; 2. Capable de lever pas moins de 75 % de la charge maximale d'utilisation personnel de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus. <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, en plus d'indiquer le client, la charge maximale admissible de la grue, les dessins d'aménagement général ainsi que le plan et le profil des vues des sections.</p>			
O4 ^(SE)	<p>Le soumissionnaire doit prouver qu'il a construit une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère capable de lever pas moins de 75 % de la charge maximale d'utilisation de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, en plus d'indiquer le client, la portée générale du projet, les courbes de levage de la grue et la charge maximale admissible de la grue.</p>			
O5	<p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description de l'organisation de gestion, du processus de communications, des points de contact, de l'équipe de gestion de projet du soumissionnaire et les responsabilités de cette équipe; 2. La structure de répartition du travail; 3. Le calendrier principal du projet avec des jalons, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Les réunions de projet; b. Les conclusions des phases de conception; c. Les dates de livraison de la grue (à une semaine près, y compris pour la période d'option au contrat); d. Les essais de réception en usine; 			

Élément N°	Critères	Conforme		Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
	e. Les dates des données livrables du projet.			
O6	Le soumissionnaire doit fournir un (1) manuel d'utilisation en anglais d'une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère rédigé pour un contrat précédent de grue au cours des trois (3) dernières années.			
O7	Le soumissionnaire doit fournir un (1) manuel d'entretien en anglais d'une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère rédigé pour un contrat précédent de grue au cours des trois (3) dernières années.			
O8	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'un système de gestion de la qualité est en place, comme ISO 9001:2005, et que les plans relatifs à la qualité ont été élaborés conformément à la norme ISO 10005:2005. Le soumissionnaire doit également fournir les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une certification valide ISO 9001:2005 le cas échéant, ou l'équivalent; 2. Un exemple de plan de contrôle de la qualité mis en œuvre pour des projets précédents relativement à la conception, la fabrication et la mise en service d'une grue complexe semblable. <p>Une grue complexe semblable doit être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère; 			

ANNEXE L
CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS

Élément N°	Critères	Répartition des points	Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
C1	<p>Le soumissionnaire sera évalué et recevra des points pour son expérience relativement à un projet de grues conforme au cours des dix (10) dernières années.</p> <p>Un projet de grue conforme est un projet à contrat où une ou plusieurs grues, capables de lever des personnes, ont été livrées, et qui comprenait la conception, la construction et la mise en service d'une :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère.2. Grue capable de lever pas moins de 75 % de la charge maximale admissible de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus. <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, qui était le client, quelle était la portée générale du projet, quelles étaient les courbes de levage de la grue et quelle était la charge maximale admissible de la grue.</p>	<p>1 ou 2 projets de grue = 5 points</p> <p>3 ou 4 projets de grue = 10 points</p> <p>5 ou 6 projets de grue = 15 points</p> <p>7 projets de grue et plus = 17 points</p> <p><u>Maximum de points = 17</u></p>	
C2	<p>Le soumissionnaire sera évalué et recevra des points pour le poids d'une grue conforme.</p> <p>Une grue conforme doit être :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère.2. Une grue capable de lever pas moins de 75 % de la charge maximale admissible personnel de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus. <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, en plus d'indiquer le client, la portée générale du projet, les courbes de levage de la grue et la charge maximale admissible, ainsi que le poids. Le poids de la grue n'inclut pas le bloc d'alimentation hydraulique.</p>	<p>Poids de 11 001 kg à 12 000 kg = 1 point</p> <p>Poids de 10 001 kg à 11 000 kg = 5 points</p> <p>Poids de 9 001 kg à 10 000 kg = 10 points</p> <p>Poids de 8 001 kg à 9 000 kg = 15 points</p> <p>Poids de moins de 8 000 kg = 20 points</p> <p><u>Maximum de points = 20</u></p>	

Élément N°	Critères	Répartition des points	Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
C3	<p>Le soumissionnaire sera évalué et recevra des points pour les taux de production de la grue.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des preuves de taux de production de la grue inscrit dans un contrat précédent au cours des dix (10) dernières années durant une période consécutive de 365 jours.</p> <p>Les preuves doivent comprendre toute pièce justificative qui fait ressortir clairement les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La date de début de la construction; 2. La date de la fin de la construction; 3. Le nombre de grues construites par contrat; 4. Le nombre de grues construites par année; 5. La durée de la construction de chaque grue. 	<p>5 grues construites ou moins par année = 1 point</p> <p>6 à 8 grues construites par année = 10 points</p> <p>9 ou 10 grues construites par année = 20 points</p> <p><u>Maximum de points = 20</u></p>	
C4	<p>Le soumissionnaire sera évalué et recevra des points pour avoir obtenu une attestation de résistance aux chocs pour une grue conforme à la norme MIL-DTL-901E ou à la norme des ITFC D03-003-007/SG-000 au cours des dix dernières années.</p> <p>Une grue conforme doit être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère. 2. Une grue capable de lever pas moins de 75 % de la charge maximale admissible personnel de 7 030 kg dans un rayon de cinq mètres ou plus. <p>Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, qui était le client, quelle était la charge maximale admissible de la grue et quelles étaient les attestations de résistance aux chocs de la grue.</p>	<p>1 modèle de grue = 10 points</p> <p>2 modèles de grue = 20 points</p> <p>3 modèles de grue ou plus = 30 points</p> <p><u>Maximum de points = 30</u></p>	
C5	<p>Le soumissionnaire sera évalué et recevra des points pour avoir obtenu une attestation d'une société de classification pour une grue conforme au cours des dix dernières années.</p> <p>Une grue conforme doit être :</p>	<p>1 point par modèle de grue</p> <p><u>Maximum de points = 20</u></p>	

Élément N°	Critères	Répartition des points	Référence à la page et au paragraphe pertinents dans la proposition
	1. Une grue à flèche articulée électro-hydraulique extracôtère. Le soumissionnaire doit décrire en détail où et quand la grue a été installée, qui était le client, quelle était la charge maximale admissible de la grue et quelles étaient les attestations LAME de la grue.		
	TOTAL DE POINTS DISPONIBLES	107	